

AVANT-PROPOS

Conformément au vœu de la loi, le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti présente au public le rapport annuel de l'exercice fiscal 2004-2005. Ce rapport fournit un cadre d'analyse de l'économie réelle, de la politique monétaire et de la gestion des finances publiques. Il couvre aussi différents aspects de l'évolution du système bancaire ainsi que les opérations de gestion interne de la BRH.

En 2005, la banque centrale a assumé la responsabilité de la politique monétaire dans un contexte où les perspectives demeuraient favorables au renforcement de l'aide internationale en dépit des incertitudes politiques qui continuaient de peser sur l'environnement macroéconomique. En effet, dès le début du dernier trimestre de l'exercice 2003-2004, la communauté internationale s'était déjà engagée à soutenir l'action du gouvernement de transition à travers un document-cadre dénommé « Cadre de Coopération intérimaire » (CCI) pour un montant estimé à 1,3 milliard de dollars É.U s'étalant sur la période juillet 2004 - septembre 2006. Cet engagement a été renforcé au début de l'exercice fiscal 2005, lorsque le gouvernement intérimaire a négocié avec le Fonds Monétaire International un programme d'Assistance d'Urgence Après Conflit (AUAC) associé à un décaissement de 15,6 millions de dollars.

Dans le même temps, le climat d'insécurité chronique alimenté par les conflits politiques et la fracture sociale ainsi que la flambée des prix du pétrole sur le marché mondial assombrissaient les perspectives d'une reprise réelle de l'investissement privé. À cela s'ajoutaient les effets décalés des pertes en capital consécutives aux événements du 29 février 2004 et des dégâts provoqués par les catastrophes naturelles de mai et septembre 2004. En dépit de l'influence de ces facteurs défavorables, l'économie est sortie de la récession pour renouer avec la croissance, en affichant une augmentation de 1,80 % de la production en termes réels sans pour autant dépasser le taux d'accroissement de la population qui reste supérieur à 2%.

La progression du crédit au secteur privé a contrebalancé la baisse de l'investissement public et favorisé la relance des investissements privés. De même, la croissance de l'économie américaine et celle du commerce mondial ont généré des flux nets de transferts courants de l'ordre de 1,3 milliard de dollars contre 993 millions en 2004; conséquemment, la balance globale s'est soldée par un excédent et les arriérés sur la dette externe ont pu être remboursés.

La politique économique a été marquée par la coordination réussie des politiques budgétaire et monétaire à travers le programme d'Assistance d'Urgence Après Conflit (AUAC) convenu avec le Fonds Monétaire International (FMI), suite aux résultats encourageants obtenus dans le cadre du programme relais de six mois (avril-septembre 2004). Il s'agissait pour l'essentiel d'atteindre un taux de croissance de 1,50 %, de ramener l'inflation à 15% en rythme annuel et de faire croître les réserves nettes de change de 29 millions de dollars ÉU pour garder les réserves brutes à un niveau équivalant à un peu plus d'un mois d'importations.

Le gouvernement de transition avait pris l'engagement de renoncer au financement de la BRH pour donner un signal clair aux opérateurs économiques sur l'orientation qu'il comptait donner à la politique budgétaire dans le cadre du programme. Pour atteindre cet objectif, les autorités monétaires et fiscales ont adopté une stratégie de gestion prudente des recettes et des dépenses publiques, en adéquation avec la politique monétaire. La croissance de l'économie n'a pas été suffisamment forte pour faire croître les recettes de manière substantielle. Toutefois, des efforts

importants de recouvrement de l'impôt et de renforcement de l'appareil administratif ont permis d'améliorer la pression fiscale (9,70% contre 8,50% un an auparavant). De plus, les appuis budgétaires de la communauté internationale ont été mis à contribution pour aller au-delà de l'objectif d'équilibre et dégager un excédent budgétaire.

Ces ajustements budgétaires ont favorisé la mise en œuvre d'une politique monétaire cohérente, visant à limiter les fluctuations indésirables du taux de change et à contenir les pressions inflationnistes. Ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « policy-mix » consistant d'une part à réduire le financement monétaire de l'exercice en cours jusqu'à ce qu'il devienne nul ou négatif et, d'autre part, à assécher les liquidités résultant des dérapages budgétaires de l'exercice écoulé en utilisant les bons BRH de manière systématique et agressive.

De fait, sur le plan de la politique monétaire, la BRH a augmenté les taux d'intérêt sur les bons à 91 jours de huit points de pourcentage entre septembre 2004 et septembre 2005. L'utilisation des taux d'intérêt comme instruments de défense du taux de change et de lutte contre l'inflation a été globalement efficace au vu des résultats obtenus dans la mesure où la croissance de M2 a été contenue à 12,62 % et l'inflation a été ramenée de 22,50% à 14,84%.

Quoique relativement faible, la croissance du PIB en 2005, conjuguée à la baisse continue de l'inflation semble montrer que l'économie réelle a réagi sans retard substantiel aux impulsions monétaires, compte tenu du contexte de turbulences politiques dans lequel la politique monétaire a été exécutée. Le crédit au secteur privé s'est accru de 5,60% en termes réels alors qu'il s'était contracté de 14% environ en 2004. La BRH a utilisé la persuasion morale pour tenter de réduire l'asymétrie observée dans la transmission des taux, étant donné que les banques commerciales sont plus promptes à répercuter les hausses de taux sur les nouveaux prêts que sur les dépôts à terme. Toutefois, durant la période de détente des taux d'intérêt, le mécanisme de transmission n'a pas fonctionné de manière optimale pour les prêts et cela a contribué à renforcer le rationnement du crédit. De plus, le « mésalignement » des taux sur les dépôts à terme en gourdes et en dollars a accentué la dollarisation. Enfin, la faiblesse de la pression fiscale et la persistance des rigidités structurelles et des incertitudes politiques ont alimenté la persistance des anticipations pessimistes sur le mode de financement du secteur public ainsi que sur l'évolution du taux de change et de l'inflation.

Sur le plan technologique, la BRH a réalisé en 2005 la migration du système d'exploitation du moteur de base de données, du Cold Fusion et du protocole de différentes applications. Elle a effectué des mises à jour pour l'application SWIFT et installé le programme de contingence pour les chèques du Trésor public à sa succursale du Cap-Haïtien. Concernant les projets techniques, dans le cadre du Réseau Télématique Financier (RTF), la BRH a, en 2005, installé des équipements terminaux dans les diverses institutions financières, rendant le RTF opérationnel depuis lors. En 2005, la BRH a renforcé la sécurité et augmenté la capacité de son réseau informatique interne, rendu le centre de communication (HUB) du réseau VSAT opérationnel, redémarré les travaux au centre de technologie, et planifié de déployer les VSAT et d'installer un deuxième centre de communication pour contingence en 2006. Concernant les projets relatifs à l'alimentation en énergie, le plus important est la construction d'une nouvelle centrale électrique qui prévoit l'acquisition de trois groupes de 750 kW chacun.

Sur le plan institutionnel, la BRH souhaite le vote par le nouveau parlement d'une loi lui permettant de jouir pleinement de son indépendance fonctionnelle et organique afin d'être en mesure de mieux remplir sa mission en dehors de toute dominance budgétaire au bénéfice de l'économie nationale. En matière d'approfondissement financier, elle travaille à l'élargissement des bons BRH à d'autres catégories d'agents économiques tout en mettant l'accent sur le passage à un mécanisme conventionnel d'adjudication de ces titres. Elle croît aussi opportun, de promouvoir l'introduction de

bons du Trésor, comme mode alternatif non inflationniste d'endettement public pour le financement des projets de développement, dans le contexte d'une gouvernance économique axée sur l'efficacité et la modernité.

De concert avec ses partenaires institutionnels, notamment le MEF et l'IHSI, la BRH conduira en novembre 2005, à Washington avec le FMI, une mission multi-sectorielle dans le cadre du renforcement du système national de statistiques où le cap est mis, entre autres, sur la participation d'Haïti au Système Général de Diffusion de Données (SGDD). Cette initiative marque la volonté des autorités de renforcer la base statistique dans le but de mieux éclairer les décisions des agents en matière d'investissement et d'allocation de ressources et de favoriser dans le même temps, une plus grande dissémination de l'information économique et financière.



Raymond Magloire